



EXTRAITS



Approuvée le 2 février 2016

A.V.A.P.

**4. DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, CULTUREL
ET ENVIRONNEMENTAL**

Espace sensible 2 : Le château & ses abords



Les travaux entrepris depuis 1982, ont modifiés sensiblement la place du Vieux Château dans le centre ancien comme dans le dispositif urbain du territoire.

Autrefois, seuls quelques éléments en ruine, perdus dans le parc, et noyés par des épaisseurs de remblais, permettaient de deviner l'histoire du site et la nature du centre ancien.

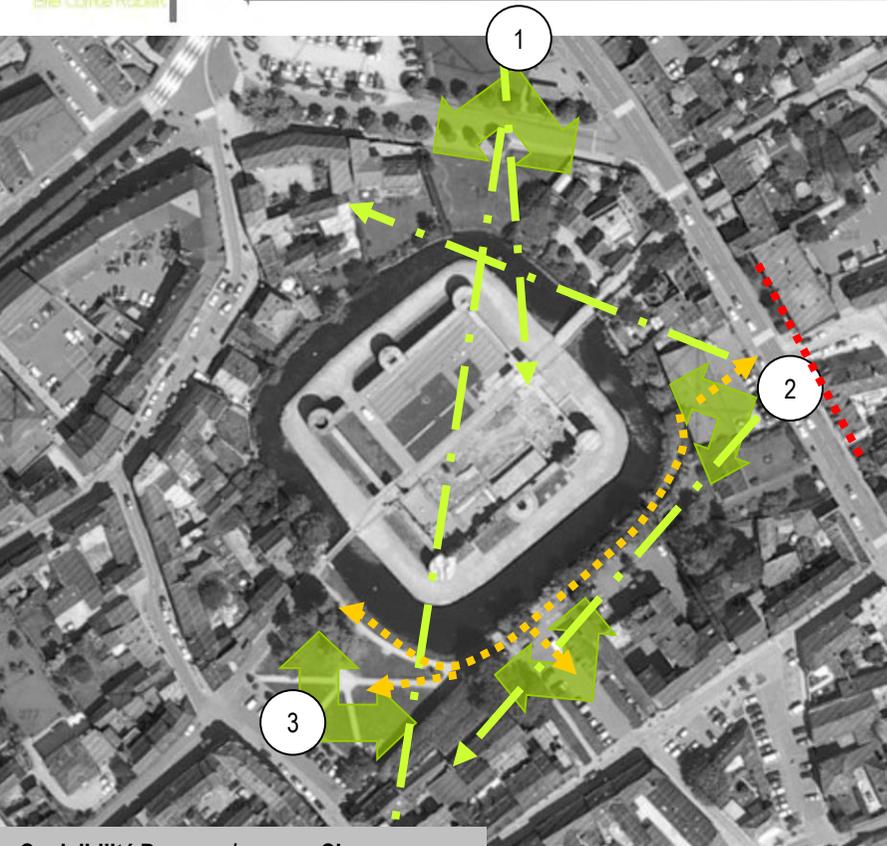
Peu à peu, la silhouette des fortifications, des tours a repris sa place, mais la visibilité du Vieux Château restait, à l'exception des habitants et visiteurs du centre ancien, relativement confidentielle.

Les différents travaux de valorisation du château depuis les axes majeurs (rue du Général Leclerc/ Rue de la Chaussée – Boulevard Jean Jaurès) ont permis de lui rendre une place majeure dans le dispositif urbain, en tant que repère historique et spatial.

Cette valorisation du site renforce l'exigence architecturale et paysagère qui doit être portée sur ses abords tant privés que publics.

Les différentes animations menées par les « Amis du Vieux Château » au-delà de l'immense travail archéologique et de restaurations entrepris par ses bénévoles depuis plus de trois décennies, rendent le lieu vivant et attractif.

Espace de vie et de ballades, lieu d'histoire, il constitue un pôle de centralité qui vient renforcer l'attractivité et le dynamisme du centre ancien.



La valorisation du Vieux Château



Voir planche « Porte Nord Est »

1 Covisibilité Douves / Boulevard des Fossés / Intersection Rue du Général Leclerc –Rue de la Chaussée

Les différents travaux entrepris par la Commune ont permis de donner une grande visibilité au Vieux Château autrefois peu perceptible des grands axes du territoire.

Le château retrouve une place majeure dans le dispositif urbain notamment comme point de repère (dans l'espace comme le temps).

Cette valorisation du Château a par ailleurs permis de retrouver des perspectives vers la silhouette plus lointaine de l'église Sainte Etienne et de son clocher.

La démolition de l'îlot autrefois construit (Boulevard des Fossés, Rue de la Chaussée, Rue du Général Leclerc) devant la mairie, a permis de créer une perspective vers les fortifications. Elle permet par ailleurs de tisser un lien symbolique entre la Mairie et son centre historique au travers de ses monuments emblématiques.



3



Voir planche de présentation « Ballade des Bords des Douves »



6



Voir planche de présentation « Square Chaussy »

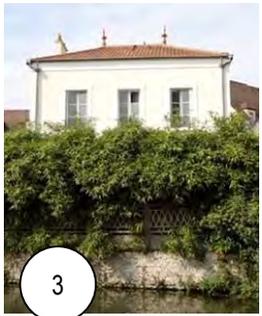
Covisibilité Douves / Rue du Général Leclerc



La démolition récente du hangar d'activités situé rue du Général Leclerc (photo ci-contre) permet de dégager des vues et de créer une ballade de « Bords de Douves » jusqu'au square de Chaussy.

Ces nouveaux « vides » donnent cependant une importance nouvelle au front urbain arrière des abords du Vieux Château et pose le problème de sa qualité.

Le château - un cadre de qualité à parfaire



4 Une séquence hétéroclite

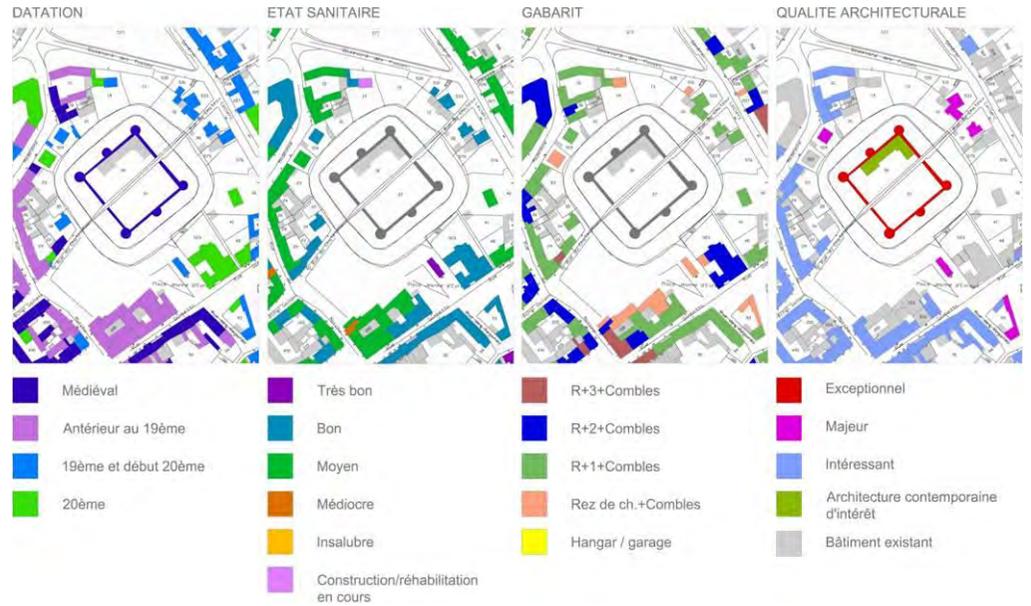
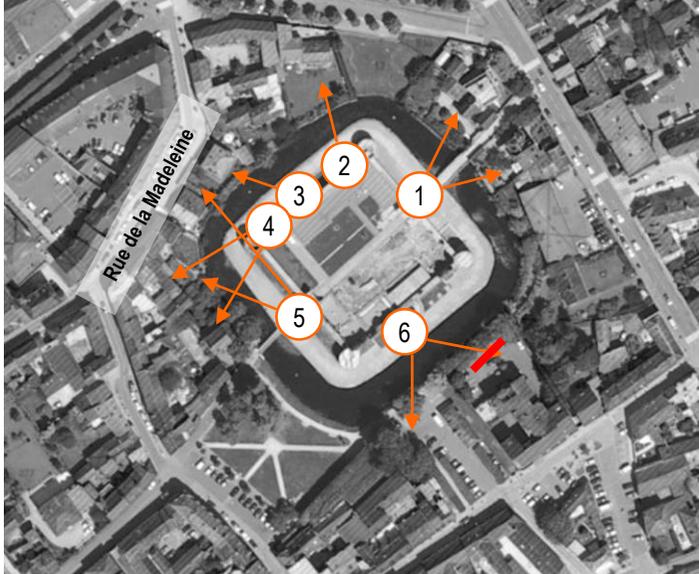
3 Une maison bourgeoise et ses aménagements paysagers

2 Constructions récentes de type « mimétiques », à gabarit adapté, qui viendront avec le temps (et l'évolution du jardin en bord d'eau) s'intégrer parfaitement.

1 Pont rue du Château cadrée par deux maisons bourgeoises : une séquence paysagère et urbaine de belle qualité. La mise en œuvre d'un petit linéaire plantée ou d'un petit arbuste pourrait réduire la visibilité du véhicule .



5 Cône de vue de la Rue de la Madeleine (voir planche suivante)



6

Absence de traitement de la limite

Place Jeanne d'Évreux . Des voitures visibles depuis les pieds des fortifications.

Les espaces de stationnement privés comme publics ne sont pas accompagnés d'aménagements paysagers permettant de réduire leur impact dans le paysage urbain.

Le premier front urbain et paysager qui borde les douves du château offre des séquences de qualité diverses.



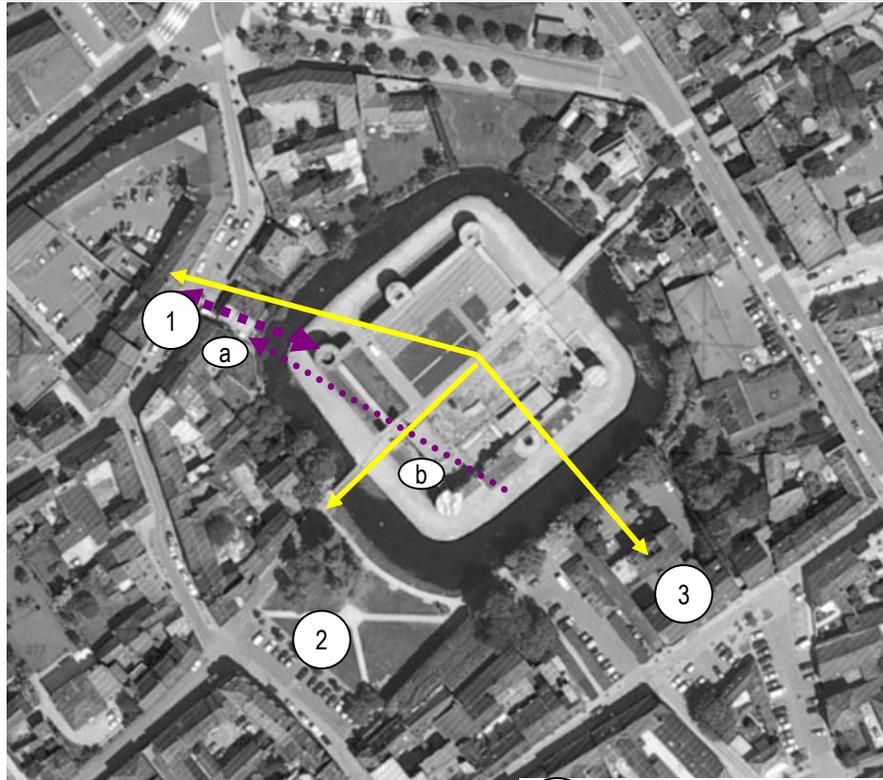
Le château - les constructions visibles du cœur de la cour et les cônes de vues



Vue du centre de la cours vers l'Ouest - Toiture en fond de perspective de l'opération de logements rue de la Madeleine.



Cône de vue étroit Rue de la Madeleine/ Douves Nord Ouest - Covisibilité



Rue du Château

Vue du centre de la cours vers le Sud . Second plan marqué par les arbres de haute tige du square Chaussy. Pignons en troisième plan.



Vue du centre de la cours vers le Sud Est. Second plan marqué par les arbres plantés sur les bords des douves côté ville. En troisième plan, présence forte du dernier étage de l'opération à l'intersection de la rue Gambetta et du Square Jeanne d'Évreux.



Fenêtre dans la fortification. Vue des douves Est du château vers les toitures de constructions situées rue de la Madeleine

UNE ZONE SENSIBLE

Le Vieux Château reprend sa place et sa visibilité dans le territoire.

Ses abords directs constituent son écrin et son aire de valorisation.

Une attention particulière et renforcée doit être portée :

- Au gabarit des éventuelles constructions neuves qui pourraient être envisagées dans le périmètre proche, afin de s'assurer de la qualité de ce qui serait alors donné à voir depuis la cour centrale du château,
- Au traitement des limites privées et paysagères sur les douves afin d'assurer la qualité de certaines covisibilité ,
- A la qualité architecturale des opérations autorisées,
- Aux aménagements paysagers accompagnant les opérations neuves aux abords directs du site afin de réduire certaines covisibilités, notamment sur les aires de stationnement,
- Au front urbain en second plan (rue du Général Leclerc, parfaitement visible depuis les abords du château et espaces publics verts ,
- Aux travaux de rénovation du bâti existant.
- Aux choix des matériaux et des couleurs dans les espaces privés comme publics.

**Espace sensible 3 : La Porte Nord Ouest du Centre
Le « Rendez-vous du Château »**

Général Leclerc (RD 319)

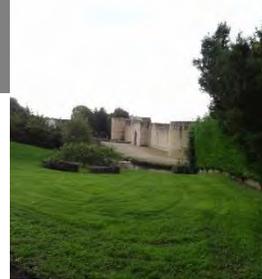


MAIRIE



La qualité de cette nouvelle place qui constitue une véritable Porte d'entrée Nord Ouest du centre ancien repose sur :

- La qualité de l'aménagement paysager de celle-ci,
- La qualité du front urbain qui la borde.



Rue de la Chaussée / Boulevard Jean Jaurès

Voir planche Place de la Mairie